

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SALLE

SÉANCE DU 27 MARS 2017

Nombre de Membres
Afférents au Conseil : 14
En Exercice : 14

Date de convocation : 21/03/2017
Date affichage convocation : 21/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur PIPONNIER Yves, Maire.

Membres présents :

Mrs COUPAT Jean-Paul et BARRAUD François, Mme DUCLOS Nicole, Adjoint
Mmes DUMONTEL Sylvie, DUMONTEL Marie-Claire, GROS Sabrina et BAUD Carole, Mrs MICHON René et FOURCADE André

Membres excusés: Mmes MASULLO Brigitte (pouvoir à Mme DUMONTEL Sylvie) et GAUTHEY Elise (pouvoir à Mr MICHON René), Mr ROUX Philippe (pouvoir à Mr COUPAT Jean-Paul)

Membre absent : Mr DUC Mickaël

Mr BARRAUD François est nommé secrétaire de séance

FINANCES - BUDGET COMMUNAL - APPROBATION COMPTE DE GESTION EXERCICE 2016

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

FINANCES - BUDGET COMMUNE - APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

Le Conseil municipal, **hors la présence du Maire**, et à l'unanimité des membres présents, Considérant que M PIPONNIER Yves, Maire, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2016, les finances de la commune de La Salle en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées

Procédant au règlement définitif du budget 2016 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	EXPLOITATION 2016		INVESTISSEMENT 2016	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2015		154 592.45 €		45 533.90 €
Opérations de l'exercice	374 036.51 €	494 442.71 €	136 414.00 €	85 788.01 €
TOTAUX	374 036.51 €	649 035.16 €	136 414.00 €	131 321.91 €
Résultat de clôture		274 998.65 €	5 092.42 €	

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés.

FINANCES - BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE 2016

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2016 dont les résultats sont conformes au compte de gestion ; Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de 274 998.65 €
- un déficit d'investissement de 5 092.42€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter au budget 2017, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 de la façon suivante :

- **263 906.23 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »**
- **11 092.42 € au compte 001 « excédent d'investissement reporté »**

